
Don de la commune de Burgaud (Haute-Garonne) de souliers pour les défenseurs de la patrie et de 12 livres en numéraire, déposés au comité de bienfaisance de Toulouse, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de la commune de Burgaud (Haute-Garonne) de souliers pour les défenseurs de la patrie et de 12 livres en numéraire, déposés au comité de bienfaisance de Toulouse, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 62-63;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20224_t1_0062_0000_9

Fichier pdf généré le 23/01/2023

autres. La liberté est invincible et impérissable; qu'ils tremblent de plus en plus les tyrans et leurs suppôts, ils périront tous.

Pour nous, Citoyens représentans, nous ne sommes ni nobles, ni prêtres, mais de purs et francs sans-culottes, et nous tenons plus à l'affermissement de la Liberté et de la République, à la conservation des Montagnards de la Convention et à l'anéantissement total des traîtres et des scélérats épars dans le sein de la France, qu'à la vie que nous ne chérissons et ne voulons conserver que pour vous aider à remporter un triomphe assuré et complet sur les ennemis de la République en quelque nombre et sous quelque forme qu'ils soient. S. et F. ».

DURAND, BOURON (*agent nat.*), PAUVUECAN, GODENOY, L. P. BASCHET, YVONNEAU.

6

La société populaire du Havre-Marat applaudit avec transport au décret qui abolit l'esclavage dans les colonies.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le Havre-Marat, 6 vent. II*] (2)

« Représentants,

Fondateurs d'une République immortelle, il vous appartenait sans doute de briser les chaînes honteuses de l'esclavage d'un million d'hommes courbés depuis des siècles sous le joug tyrannique et meurtrier d'une poignée de despotes.

Le génie de la Liberté qui vous inspire a appelé vos sollicitudes, a fixé vos regards sur des colonies déchirées et souillées de tous les crimes du despotisme et du pouvoir arbitraire.

Les cris douloureux de l'esclave taillé par un fouet impitoyable ont retenti jusqu'au fond de vos âmes, vous avez frémi d'indignation au reçu des horreurs qui attestent depuis si longtemps les fureurs de l'égoïsme et les crimes des brigands qui ne connoissent que la soif inextinguible de l'or : vous avez voulu que le sol de la République ne fut habité désormais que par des hommes libres et égaux et votre décret fondé sur les droits de la nature et de la raison, va régénérer et rendre au bonheur de vastes possessions livrées, naguère à la plus deshonorante servitude.

La Société populaire du Havre-Marat applaudit avec transport à ce décret immortel ! chartre sacrée qui consacre à jamais les heurieuses destinées des noirs et de leurs générations.

Il est donc vrai que des colons corrompus, avides et dissipateurs ne pourront plus jouer impunément de la vie de leurs semblables qu'ils oseraient nommer leurs esclaves ? il est donc arrêté que des négociants sans principes et sans humanité ne pourront plus trafiquer et s'enrichir du sang des infortunés habitants de l'Afrique ? Leurs déclamations mensongères, leurs sophismes inhumainement erronés viennent d'être anéantis.

(1) P.V., XXXIV, 32. *Mon.*, XX, 29; *J. Sablier*, n° 1213; *Bⁱⁿ*, 2 germ. (suppl^t).

(2) C 299, pl. 1046, p. 4.

Amour de l'humanité, justice éternelle, douce et bienfaisante philosophie, grâces immortelles vous soient rendues. La Convention nationale vient de proclamer à la face de l'univers vos principes, vos droits impérissables, l'humanité et la raison si longtemps outragées se relèvent avec plus d'éclat que jamais à la volonté toute puissante d'une grande nation.

L'aristocratie de la peau, le hideux esclavage, mille préjugés honteux, quelque profondément qu'ils se soient implantés dans ces malheureuses contrées vont être déracinés par les mains vigoureuses des enfants de la Liberté.

Cette justice éclatante rendue aux habitants du Nouveau Monde, hâtera la chute des tyrans; ce décret bienfaisant est le précurseur de nouvelles victoires des républicains français.

Bientôt des vaisseaux traversant rapidement les mers qui nous séparent vous apporteront, n'en doutez pas, le tribut de reconnaissance et d'attachement inaliénable des hommes libres des colonies. Embrassant nos principes, fidèles à leur patrie, ils feront retentir avec nous les voutes de la Convention nationale, des cris chéris de Vive la République une et indivisible, Vive la Montagne. »

J. DEVAL, MILLET fils (*secrét.*), LE TELLIER (*présid.*), DUCLÈRE.

7

Celle de la commune du Burgaud, département de la Haute-Garonne, écrit qu'elle vient de déposer au comité de bienfaisance de Toulouse, pour les défenseurs de la patrie, 30 paires de souliers et 12 livres en numéraire; elle invite la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Le Burgaud, 13 vent. II*] (2)

« Citoyen président,

Reçois, au nom de la patrie, 73 chemises, 30 paires de souliers et 12 liv. argent que la Société populaire de Burgaud réunie au Conseil général de la commune vient de remettre au Comité de Bienfaisance de la Société populaire de Toulouse pour nos braves frères d'armes. Nous sommes environ huit cent individus desquels 50 Montagnards ont volé aux frontières; nous venons d'en armer et équiper de pied en cap trois autres qui deffendent actuellement notre chère patrie, nous allons porter même des œufs et des poules en quantité relative à nos pouvoirs à nos frères malades dans les hôpitaux de Toulouse, nous voulons employer tous nos moyens, nous sommes prêts à sacrifier tout ce qui nous reste et même nos vies pour le triomphe de la République.

Nous nous félicitons sans cesse d'avoir toujours été les amis de la Révolution, d'être élevés à sa hauteur et à sa dignité, de sentir le prix de la Liberté, aussi reconnoissant que le fana-

(1) P.V., XXXIV, 32-33; *M.U.*, XXXVIII, 120; *Bⁱⁿ*, 5 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 299, pl. 1045, p. 5.

tisme y auroit porté des atteintes, nous venons de remettre au département de Haute-Garonne toute l'argenterie et cuivre en notre pouvoir, à la place de l'étendard de la superstition nous allons élever un trophée à cette liberté chérie, nous ne connoissons ni ne voulons connoître d'autre autel que celui de la patrie, ni pratiquer d'autre culte que celui de la Raison.

Restez à votre poste, dignes Représentants, nous vous en conjurons par ce qu'il y a de plus sacré. Restez-y, jusqu'à ce que la guerre à mort que nous avons juré de faire aux tyrans couronnés soit terminée; parachevez l'ouvrage sublime du bonheur de tous que vous avez entrepris; continuez de nous donner des lois, nous vous assurons tous une entière obéissance et un zèle actif pour les faire exécuter au milieu des cris de joie de Vive la République, Vive la Montagne! S. et F. ».

LECAMUS (*présid.*), CAZELLES (*secrét.*).

8

Le conseil général du district de Rouen exprime son indignation sur l'inférieur complot que la Convention nationale vient de déjouer: il annonce qu'il va redoubler de surveillance et de courage pour seconder les mesures vigoureuses qu'elle a prises contre les conspirateurs. Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Rouen, 29 vent. II] (2)

« Représentans d'un peuple libre,

L'inférieure conspiration que vous venez de découvrir et de déjouer a fait frémir d'indignation, elle nous fait redoubler d'activité et de courage, et la Révolution dans notre district va faire encore un pas de géant de plus, tel sera toujours parmi nous le fruit des intrigues et des machinations liberticides, la guillotine nous vengera de ces scélérats, et la bayonnette en renversera plus révolutionnairement les trônes.

Vive la République, Vive la Montagne, Dévouement inviolable à la Convention nationale. S. et F. ».

LEFEBVRE-SIGNOL, DELARUE neveu, LECANU (*agent nat.*), DUMESNIL, COURTIN, CARTIER, LAMBERT, EUDELIN, DELIHU.

9

La société républicaine d'Amiens manifeste les mêmes sentimens, elle proteste de son dévouement à la Convention nationale et de son respect pour les lois émanées d'elle.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Amiens, 29 vent. II] (4).

« Représentans du peuple français,

Les Républicains de la Société populaire d'Amiens n'ont pas voilé la déclaration sacrée

(1) P.V., XXXIV, 33. Bⁱⁿ, 6 germ.; J. Sablier, n° 1213, M.U., XXXVIII, 121.

(2) C 298, pl. 1032, p. 21.

(3) P.V., XXXIV, 33.

(4) C 299, pl. 1046, p. 7.

des droits de l'homme; ils l'ont portée en pompe au Temple de la Raison, décadi dernier, 20 ventôse, et l'ont ensuite exposée aux yeux du Peuple dans le lieu de leurs séances.

Déjà nous pressentions que de nouveaux scélérats vouloient assassiner la Liberté; nous avons dit à tous nos frères: voici l'évangile de la Montagne; les législateurs veillent, la liberté sera sauvée, et le glaive vengeur fera justice des conspirateurs.

Et nous aussi, nous nous insurgerons... ce sera pour marcher en masse vers Paris, au premier signal donné par la Convention, et y faire un rempart de nos corps à la représentation nationale; ce sera pour nous réunir aux Jacobins nos frères contre les intrigans de toutes les nations, contre les factieux parricides qui veulent tremper leurs mains impies dans le sang des amis du peuple.

Non... citoyens... Les Parisiens ne souffriront pas que de tels forfaits souillent jamais le théâtre de la Révolution! Plein de confiance dans leur sage énergie, nous restons à notre poste... nous surveillons sans relâche tous les individus, tous les fonctionnaires, jusqu'à ce que les Comités de Sûreté générale et de Salut public aient coupé le dernier fil de la trame infernale.

Un grand homme vous a dit: *Les rois de l'Europe regardent à leur montre: c'est qu'ils interrogent le temps pour savoir l'heure de leur supplice.*

Vengeance Citoyens! Guerre aux tyrans et à leurs esclaves! Voilà le cri des vrais patriotes trop longtemps séduits et dépouillés par des hypocrites et des brigands.

Législateurs, votre intrépidité sublime a encore une fois sauvé la Patrie. Vous êtes investis de toute la confiance du peuple. Exterminez les ennemis de la République et consommez le grand œuvre de la régénération française.

Pour nous, nous exécuterons vos sages décrets, et nous voterons la paix, avec les peuples ligés contre la France, lorsqu'ils auront reconnu qu'il n'y a de vertu et de justice que dans un gouvernement fondé sur la liberté et l'égalité ».

CRÉPIN (*c^{ie} de correspond.*), DUFLO (*présid.*), DU COIME (*v.-secrét.*), BOURGEOIS (*secrét.*), Pierre COZETTE (*secrét.*).

10

La société populaire de la commune de Luxeuil écrit qu'elle vient de réunir 105 chemises, des bas et des souliers, aux autres dons déjà faits par les habitans de cette commune pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Luxeuil, s.d.] (2)

« Législateurs,

Tandis que, par vos décrets foudroyants, vous anéantissez les contre-révolutionnaires et vous

(1) P.V., XXXIV, 33. Bⁱⁿ, 5 germ. (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1213; M.U., XXXVIII, 41 et 120; C. Eg., n° 582; Ann. patr., n° 446

(2) C 297, pl. 1016, p. 6.